

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4442 - Mardi 3 avril 2018 - Prix : 10 DA

Affaire village «Taline» à Tipasa

## Des peines de 3 à 5 ans de prison ferme requises, verdict dimanche

Page 24

## Hasbellaoui conditionne l'application des décisions prises par «l'arrêt de la grève» Les médecins résidents décident aujourd'hui de l'avenir de leur mouvement

Page 2

### Le président qui tient ses promesses

Par Mohamed Habili

**L**e mandat reçu par Donald Trump des électeurs américains, un certain 8 novembre 2016, n'est pas un mandat impératif, ni révocatoire d'ailleurs, encore que ses adversaires n'aient eu de cesse depuis son premier jour à la Maison-Blanche de faire en sorte qu'il le soit ou le devienne. Mais c'est là un aspect remarquable du quart du temps qu'il a déjà passé à la tête des Etats-Unis : il a agi comme s'il était tenu vis-à-vis de ses électeurs par des engagements fermes, qui parce qu'ils ont été pris ou convenus d'un commun accord doivent être remplis. On connaît la formule marquée au coin du cynisme : les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient. Elle n'est pas vraie dans le cas de Donald Trump, qui s'est fait un devoir de ne pas trahir la confiance placée en lui par ses électeurs. On peut d'ailleurs en dire autant de son prédécesseur, Barack Obama, qui lui non plus n'avait pas dit une chose pour ensuite en faire une autre. Il existe cependant une différence entre les deux hommes, et elle n'est pas négligeable : pendant ses deux campagnes, Obama s'est gardé de faire beaucoup de promesses. On peut même dire qu'il n'en avait fait aucune de bien précise, sauf peut-être la réforme de l'assurance maladie, que d'ailleurs il a tenue, après avoir vaincu bien des difficultés.

Suite en page 3

## Une carte numérique des sites culturels en cours d'élaboration

# Tourisme et culture, ensemble pour porter la destination Algérie



Les ministères du Tourisme et de la Culture œuvrent ensemble à mettre en place une politique culturelle nationale pour valoriser les sites archéologiques et en faire des pôles culturels et touristiques de premier plan. Lire page 2

Relations économiques entre Algérie et Espagne

## Rajoy à Alger pour insuffler un nouvel élan

Page 4

6<sup>e</sup> Exposition photographique internationale

## Vernissage de «Une image, une femme»

Page 13

Une carte numérique des sites culturels en cours d'élaboration

## Tourisme et culture, ensemble pour porter la destination Algérie

■ Les ministères du Tourisme et de la Culture œuvrent ensemble à mettre en place une politique culturelle nationale pour valoriser les sites archéologiques et en faire des pôles culturels et touristiques de premier plan.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a fait savoir qu'une carte nationale numérique des sites culturels, archéologiques et historiques de toutes les régions d'Algérie, en cours d'élaboration, sera lancée sur les réseaux sociaux, soulignant la nécessité d'être au diapason des développements en cours notamment dans le domaine des technologies de l'information dans le cadre d'une stratégie de communication visant à réformer le système culturel en Algérie. Rappelant que sept sites archéologiques sont classés au niveau mondial, le ministre a souligné que ce chiffre est appelé à augmenter d'autant que les efforts sont en cours pour classer d'autres sites au patrimoine mondial de l'Unesco, à l'instar du Jardin d'essai d'El Hamma. Par ailleurs, un séminaire international est prévu le 8 avril et auquel prendront part des experts nationaux et internationaux. Le ministre a exhorté les agences de voyages «à exploiter, en premier lieu, le potentiel touristique et culturel du pays et nouer des contacts avec les institutions du secteur de la Culture», pour créer une complémentarité dans ce domaine. Par ailleurs, il a indiqué que les



portes restent ouvertes aux investisseurs privés, notamment dans la gestion des sites archéologiques et touristiques. Dans ce cadre, Mihoubi a fait savoir que la loi régissant le patrimoine sera révisée afin qu'elle s'adapte au contexte actuel. Pour sa part, le ministre du Tourisme, Hacene Mermouri, a indiqué que l'investissement touristique a enregistré un épanouissement sans précédent. Plus de 1 990 projets touristiques d'une capacité de 260 000 lits sont en cours de construction, rappelle-t-il. Le ministre a, à cet effet,

donné des consignes aux opérateurs concernés pour inclure les musées et les sites archéologiques et historiques dans les tournées touristiques.

Pour sa part, le directeur de l'Investissement au ministère du Tourisme, Zobeir Mohamed Sofiane, a annoncé, en marge de la conférence, que soixante projets touristiques relevant du secteur privé, totalisant 15 000 lits, seront réceptionnés la saison estivale prochaine au niveau national. Ces projets viendront renforcés le parc hôtelier et combler le déficit enregistré en la



matière, indique encore la même source. Plus de 120 projets touristiques en cours de construction seront également réceptionnés pour la fin de l'année en cours, ajoute le directeur de l'investissement au ministère du Tourisme. Les projets arrêtés au premier bimestre de l'année en cours s'élèvent à 1 991 projets touristiques, d'une capacité de 260 000 lits. Ces projets sont en cours de construction, indique encore M. Zobeir Sofiane. Présent à cette rencontre, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a souligné que jusqu'à la fin de

2017, une enveloppe financière de 4 000 milliards de centimes a été dégagée dans le cadre du plan (2005-2030) de la wilaya pour l'embellissement de la capitale. Plus de 400 entrepreneurs ont été mobilisés pour cette opération et 12 000 postes d'emploi créés. Zoukh a ajouté qu'une enveloppe supplémentaire de 1 700 milliards de centimes a été dégagée pour la restauration de vieilles bâtisses. La Casbah a également bénéficié d'une enveloppe financière estimée à 2 400 milliards de centimes.

L. A. R.

Hasbellaoui conditionne l'application des décisions prises par «l'arrêt de la grève»

## Les médecins résidents décident aujourd'hui de l'avenir de leur mouvement

À l'issue de la réunion qui a regroupé le ministère de la Santé et le Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra), une série de décisions, dont celle relative à la durée du service civil, a été prise en faveur des médecins résidents. Or le Camra a fait savoir que le ministre de la Santé a conditionné l'application de toutes ces décisions par «l'arrêt de la grève» et «la reprise du travail». Le ministère de la Santé et les médecins résidents semblent avoir enfin trouvé un terrain d'entente. En effet, après plus de quatre mois de débrayage, de service limité dans les CHU des différentes communes du pays, de boycott de l'examen du DEMS et des réunions infertiles, le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a pris, à l'issue de sa réunion avec le Camra, une série de décisions en faveur des médecins résidents. Selon un compte rendu de la réunion, rendu public par le Camra, concernant le service civil, il a été arrêté «le principe de fixer la durée de 3 à 4 ans pour les villes universitaires du Nord du pays et de 1 à 2 ans pour les autres villes, y compris les villes universitaires du Sud», précisant qu'une décision a été également prise pour le logement. «Il a été retenu le principe de la disponibilité d'un logement individuel, équipé, adapté et décent comme préalable à toute affectation dans le cadre du service civil pour les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux et les villes situées dans un rayon de 100



km au plus du domicile du médecin concerné», a indiqué le Camra, faisant remarquer qu'«en cas d'indisponibilité du logement, le chef d'établissement est dans l'obligation de recourir à une location». Il a ajouté que le salaire du médecin spécialiste affecté dans le cadre du service civil commence à partir de la date d'installation. Toutefois, le Camra a fait savoir que Hasbellaoui a conditionné l'application de toutes ces décisions par «l'arrêt de la grève» et «la reprise du travail». «La mise en œuvre de toutes ces déci-

sions reste conditionnée par l'arrêt de la grève et la reprise du travail», a indiqué le Collectif autonome des médecins résidents algériens. Afin de discuter du document et de procéder au vote, le Collectif a annoncé que des assemblées générales seront organisées aujourd'hui, sur tout le territoire national. «La décision revient à l'ensemble des résidents. Aucune décision n'a été prise par le bureau national», est-il précisé dans le compte rendu. De son côté, le ministre de la Santé a exprimé «son optimisme quant aux résultats de

sa rencontre avec les médecins résidents». «Je suis optimiste quant aux résultats ayant couronné cette rencontre», a affirmé Hasbellaoui dans une brève déclaration à la presse, à l'issue de sa rencontre avec les représentants des médecins résidents, soulignant que «l'Etat prendra en charge toutes les préoccupations de ce corps». Hasbellaoui a précisé, à cette occasion, que «le ministère n'a pas fermé et ne fermera jamais les portes du dialogue avec les médecins résidents», précisant que la rencontre «s'est déroulée dans un climat calme où des mesures à la hauteur des aspirations de ce corps ont été prises» et exprimant son remerciement à «tous ceux qui ont contribué à ce dialogue». Dans le même contexte, le ministre a fait savoir que «les deux parties signeront le procès-verbal de la rencontre qui sera communiqué prochainement», sans donner plus d'explications sur les résultats obtenus. Pour sa part, le représentant des médecins résidents, le D' Mohamed Tileb, a qualifié les résultats de cette rencontre de «positifs», affirmant que la décision finale des médecins résidents sera annoncée aujourd'hui. Enfin, les revendications des 15 000 médecins résidents portent, entre autres, sur «une meilleure formation pédagogique et la révision des statuts, la dispense du service militaire, l'annulation du caractère obligatoire du service civil».

Thininene Khouchi

Bras de fer entre Giplait et ses distributeurs

# Revoilà le spectre d'une pénurie de lait en sachet

■ La crise du lait pasteurisé en sachet semble ne pas connaître de fin. Malgré la volonté affichée par le gouvernement pour développer la filière du lait cru et minimiser cette crise qui frappe régulièrement le marché, on ne cesse d'enregistrer une pénurie de ce produit.

Par Meriem Benchaouia

Le lait en sachet, soutenu par l'État, produit consommé par les citoyens aux revenus modestes, va se raréfier dans les jours à venir, au point d'inquiéter la majorité des ménages. Les distributeurs de lait sont revenus à la charge en entamant, ces derniers jours, un mouvement de protestation. Ces derniers ont présenté une plate-forme de revendications à la direction du complexe laitier Giplait, comme condition à la signature de la convention. Ils n'écartent pas la possibilité de généraliser le mouvement de protestation aux autres wilayas du pays, au cas où l'administration rejeterait le principe d'engager un dialogue. Le débrayage qui ne manquera pas d'incommoder lourdement les consommateurs est motivé par les nouvelles dispositions exigées par la laiterie de Birkhadem. A cet effet, le président de la Fédération nationale des distributeurs de lait, Oulmi Farid, a appelé le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche ainsi que l'administration générale du Groupe industriel de production du lait et de ses dérivés (Giplait), à ouvrir les portes du dialogue pour parvenir à un accord concernant la perturbation dans la distribution du lait dans la wilaya d'Alger. M. Oulmi a indiqué qu'une délégation de la Fédération se rendra au ministère de l'Agriculture, à l'effet de déposer une demande d'audience au ministre Abdelkader



Bouazghi, après avoir obtenu l'aval de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Le représentant de la Fédération avait rencontré jeudi dernier le président-directeur général de Giplait, sans pour autant parvenir à un accord. Alors que les distributeurs de lait demeurent attachés à leurs revendications, l'administration exige la signature par ces distributeurs de la convention conclue entre l'Office national interprofessionnel du lait (Onil) et le ministère du Commerce, avant l'ouverture de tout débat. Les distributeurs de lait revendiquent notamment leur droit aux sachets de lait additionnels qui leur sont octroyés par Giplait

depuis des années, en vertu d'un accord sur le marché conclu entre les deux parties et la restitution des sachets de lait endommagés qui dépassent parfois les 100 sachets/jour chez certains distributeurs, a souligné l'intervenant. Certains sachets de lait sont endommagés lors de la production, en raison de défauts de fabrication et à cause de la mauvaise qualité de la matière utilisée (polyéthylène), selon le responsable. M. Oulmi a fait savoir que l'administration exigeait des distributeurs la distribution du lait et de ses dérivés, produits par Giplait, sans encaissement de gains supplémentaires. Le président de la Fédération a conditionné l'approbation par les

distributeurs de renoncer à la revendication relative aux sachets additionnels, qui constituent leur marge bénéficiaire, par le consentement de l'administration de relever la marge bénéficiaire à 2 DA/litre. La marge bénéficiaire des distributeurs est passée de 0,75 centime/l à 0,90 centime en 2016. La Fédération a appelé l'administration à annuler le système de facturation au sein de ses laiteries et à le remplacer par des bons de livraison, pour éviter de payer des charges aux services des impôts, puisque cette catégorie est prestataire de services et n'assure pas une activité purement commerciale, a-t-il dit. M. Oulmi a fait savoir que le nombre des distributeurs de lait au niveau national est estimé à 1 500 collaborant avec 119 laiteries, dont 15 publiques, ajoutant que certains ont à leur actif plus de 35 ans d'ancienneté. Le président de la Fédération nationale des distributeurs de lait a précisé en outre que les distributeurs du Groupe Colalait de Birkhadem ont refusé de signer la convention conclue entre l'Onil et le ministère du Commerce pour préserver les acquis accordés par le Groupe à ces distributeurs. Il a indiqué, à cet égard, que les distributeurs refusent toute négociation portant sur la suppression de l'avantage qui leur est accordé par le Groupe depuis des années, à savoir 6 citernes de lait contre 500 distribuées, appelant à l'ouverture d'un dialogue autour des clauses de cette convention.

M. B.

Sur fond de guerre commerciale

## Pékin riposte à Trump et taxe 128 produits américains

En vigueur à partir d'aujourd'hui, la Chine vient d'annoncer des mesures de rétorsion contre l'importation de produits américains et impose des taxes pouvant aller jusqu'à 25% sur 128 produits, d'une valeur de trois milliards de dollars américains, en réplique aux taxes américaines sur l'acier et l'aluminium, a annoncé ce matin le ministère chinois des Finances. Les nouvelles taxes chinoises, imposées par la commission chargée des tarifs douaniers au sein du Conseil d'Etat (gouvernement), portent sur des produits divers allant du vin, des fruits à la viande de porc. Néanmoins, Pékin a pris soin de ne pas s'attaquer à des produits agricoles majeurs, tels le soja, ou à des compagnies industrielles importantes telles que le géant Boeing, domaines qui, désormais, devraient également être ciblés, estime le quotidien officiel

«Global Times». Dans la foulée, le ministère chinois du Commerce a annoncé qu'il suspendait ses obligations envers l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Par communiqué, il accuse les États-Unis d'avoir «gravement enfreint» les principes de la non-discrimination inscrits dans la réglementation de l'OMC. Lequel ministère s'était engagé à réduire les droits de douane sur 120 produits américains, notamment sur les fruits. Finalement, un taux supplémentaire de 15% s'appliquera à ces produits. Sur huit autres produits, dont le porc, ce taux supplémentaire s'élèvera dès lundi à 25%, a précisé le ministère chinois, qui dans un communiqué estime que la suspension par la Chine de ses concessions tarifaires est un acte légitime adopté dans le cadre des règles de l'OMC pour sauvegarder les intérêts de la Chine. Les différends

entre la Chine et les États-Unis – les deux premières puissances économiques de la planète – doivent être résolus par le dialogue et la négociation, ajoute-t-il.

En effet, cette réaction chinoise fait suite à la décision de Donald Trump qui avait annoncé le 22 mars dernier que les États-Unis imposeraient de nouvelles taxes sur quelque 60 milliards de dollars d'importations chinoises. Ces taxes à venir ciblent des secteurs dans lesquels Washington accuse Pékin d'avoir procédé à des vols de technologies américaines. Une nouvelle qui avait immédiatement secoué les marchés financiers. Washington déplore un déficit commercial colossal avec Pékin [375,2 milliards de dollars américains en 2017, selon les douanes chinoises].

Sous intimidations économiques américaines depuis bon nombre de mois, Pékin avait en

effet demandé le mois dernier aux États-Unis de cesser ce qu'elle a qualifié d'«intimidation économique», et menacé de mesures de rétorsion en cas d'échec des négociations entre les deux pays, faisant ainsi craindre l'ouverture d'une guerre commerciale entre les deux géants économiques mondiaux. Ce qui est sûr, c'est que cette nouvelle liste chinoise de tarifs de rétorsion sur les produits américains «va porter un coup sérieux à Washington», affirmant des observateurs faisant que «les États-Unis vont payer le prix de leur politique commerciale radicale envers la Chine». Pékin et Washington iront-ils vers des négociations pour éviter un choc commercial ? Les prochaines heures donneront les réponses sur l'évolution d'une guerre commerciale à haut risque pour l'économie mondiale.

Lynda Naili

LA QUESTION DU JOUR

## Le président qui tient ses promesses

Suite de la page une

Obama a gouverné non pas d'après un programme qu'il aurait fait cautionner par ses électeurs, mais conformément à une ligne de conduite dont on savait qu'il ne dévierait pas, parce qu'on le savait homme de certaines convictions et de pas d'autres. Il n'y a eu pendant ces deux mandats qu'une seule fois où il a agi à la différence de ce qu'on attendait de lui. C'était dans la crise libyenne, où il a laissé faire, non pas tant d'ailleurs le président français et le Premier ministre britannique, que la secrétaire d'Etat à ce moment, Hillary Clinton, qui tout autant que les deux Européens était partisane de la guerre contre le régime libyen. Cette seule fois, lui-même n'a pas manqué d'y voir un acte qui ne lui ressemblait pas, une erreur qu'il regrettait amèrement d'avoir commise, et que vers la fin de son mandat il a fustigée en des termes définitifs, non reproductibles ici. Comparé à lui, Trump n'improvise pas, il n'attend pas les événements pour se déterminer par rapport à eux. Il agit selon un programme préétabli, connu de tous, et bien sûr en premier lieu de ses électeurs. Tout se passe chez lui comme s'il était en campagne électorale pour un deuxième mandat, qu'il comptait obtenir en mettant en œuvre tout le catalogue de mesures sur lequel il s'était engagé auprès de ses électeurs en vue du mandat en cours. Un comportement d'une parfaite rationalité, force est de le reconnaître. Qui plus est, la meilleure des campagnes électorales possible pour quelqu'un déjà au pouvoir, et qui entend le rester le plus longtemps possible. On l'aura remarqué : Trump ne fait jamais rien de ce qu'il a promis de faire sans revenir devant une partie de ses partisans, pour se vanter devant eux d'avoir là aussi fait ce qu'ils attendaient de lui, ce que d'une certaine façon donc ils avaient convenu ensemble. Il n'a pas fait autre chose la semaine dernière à l'Ohio, où il a réservé à ses supporters la primeur de l'annonce du retrait des soldats envoyés en Syrie. A cette occasion, il a même tenu à rappeler qu'il avait été opposé à l'invasion de l'Irak en 2003, tout comme d'ailleurs Barack Obama. Or quelqu'un qui était contre une intervention à l'extérieur, alors même que son pays venait pour la première fois de son histoire d'être attaqué, et de quelle façon, sur son propre territoire, ne fait jamais rien qui puisse l'entraîner dans l'engrenage d'une guerre pour laquelle il n'a pas été élu.

M. H.

Relations économiques entre Algérie et Espagne

# Rajoy à Alger pour insuffler un nouvel élan

■ Un forum d'affaires algéro-espagnol est prévu avec la participation d'hommes d'affaires des deux pays activant dans plusieurs secteurs.

Par Dalil Y.

Les relations économiques entre l'Algérie et l'Espagne enregistrent, depuis ces dernières années, une dynamique appréciable à travers des partenariats multisectoriels et un renforcement des échanges commerciaux, mais qui appellent à connaître un nouvel élan. A la faveur de la visite qu'effectuera aujourd'hui à Alger le président du Gouvernement d'Espagne, Mariano Rajoy Brey, dans le cadre de la 7<sup>e</sup> session de la Réunion bilatérale algéro-espagnole de haut niveau, les deux pays auront à identifier les voies et moyens permettant de développer davantage leur coopération économique. Dans ce cadre, un forum d'affaires algéro-espagnol est prévu avec la participation d'hommes d'affaires des deux pays activant dans plusieurs secteurs. Dans le domaine de l'énergie, les deux pays ont réussi, plus d'une fois, à mettre sur pied plusieurs projets de grande envergure et à signer des contrats devant ancrer davantage leur coopération dans ce secteur. Parmi les dernières réalisations ayant marqué ce partenariat énergétique figure le Groupement gazier de Timimoune (GTIM) à Hassi Barouda (wilaya d'Adrar), inauguré récemment pour la production de gaz et de condensats. Cette réalisation est le fruit d'un partenariat entre Sonatrach (51%), l'espagnole Cepsa (11,25%) et la française Total (37,75%). S'ajoute le complexe gazier Reggane Nord qui est une association entre Sonatrach et ses partenaires Repsol (Espagne), RWE-DEA (Allemagne) et Edison (Italie), inauguré en décembre 2017. Cet investissement figure parmi les premiers projets gaziers développés dans le sud-ouest du pays. La coopération énergétique entre l'Algérie et l'Espagne a été également marquée par la signature de plusieurs contrats

tels celui de l'exploitation du champ pétrolière de Rhouda el Krouf dans le bassin de Berkine (Ouargla), signé en janvier dernier entre Sonatrach, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et le groupe espagnol Cepsa. Aussi, Sonatrach et Cepsa sont en train de réfléchir sur un investissement dans le domaine de l'énergie solaire. Plus encore, le groupe Sonatrach et la compagnie pétrolière espagnole Repsol avaient signé en juin dernier un accord global visant à consolider leur partenariat existant, afin de permettre aux deux compagnies de fructifier leur partenariat à travers la poursuite de l'exploitation conjointe et le règlement à l'amiable des différends existants entre elles. Outre l'énergie, les deux pays ont vu leur coopération s'intensifier dans le secteur financier à travers la signature d'une convention portant sur la conversion d'une partie de la dette algérienne, détenue par l'Espagne, en investissements agricoles dans la filière oléicole.

## Investissements hors hydrocarbures : l'Espagne au 4<sup>e</sup> rang en termes de nombre de projets

Concernant les investissements déclarés auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), il est relevé que 65 projets d'investissement impliquant des promoteurs espagnols ont été enregistrés auprès de cette agence sur les 15 dernières années pour un montant de l'ordre de 170 milliards de DA devant générer 5 665 postes d'emploi direct. Sur ces 65 projets déclarés, 47 ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 72% en termes de nombre de projets pour un montant de près de 150 milliards de DA et générant 1 744 emplois directs, selon



P.M/D.R.

période 2012-2017, le secteur industriel a concentré 53 projets d'un montant global de 167,3 milliards de DA et générant 4 970 postes d'emploi, dont 37 projets ont été réalisés pour un montant de 148 milliards de DA. Ces investissements industriels déclarés à l'Andi ont concerné les filières eau et énergie (120 milliards de DA), chimie, caoutchouc et plastique (17 milliards de DA), sidérurgie, métallique, mécanique et électrique (16,8 milliards de DA), agroalimentaire (8 milliards de DA), industries du bois, liège papier et imprimerie (3,2 milliards de DA), matériaux de construction, céramique et verre (2,2 milliards de DA), mines et carrières (134 millions de DA) et industries textiles, bonneterie et confection (96 millions de DA).

Le secteur industriel est suivi de l'agriculture, des services, du BTPH et du transport. Concernant les relations commerciales, l'Espagne s'est classée, en 2017, comme 3<sup>e</sup> client de l'Algérie avec un montant de 4,1 milliards de dollars d'exportations algériennes, et 5<sup>e</sup> fournisseur avec 3,1 milliards de dollars d'importations algériennes.

Mais sur les deux premiers mois de l'année 2018, l'Espagne est devenue le premier client de l'Algérie, un rang qui avait été occupé par l'Italie durant plusieurs années. D. Y./APS

les chiffres de l'Andi. Parmi les pays étrangers ayant investi en Algérie, l'Espagne se classe au 4<sup>e</sup> rang en termes de nombre de projets, au 7<sup>e</sup> rang en volume financier et en 5<sup>e</sup> position en nombre d'emplois.

Concernant les investissements en provenance des pays européens, l'Espagne se classe au 3<sup>e</sup> rang en termes de nombre de projets, de volume financier

et de nombre d'emplois après la France et la Turquie. Selon l'Andi, les principales caractéristiques des investissements espagnols en Algérie est que leur répartition sectorielle fait ressortir l'Industrie en pole position, soit 82% en nombre des projets souscrits, 99% en montant et 88% en nombre d'emplois. Sur l'ensemble des investissements espagnols souscrits durant la

## Numérique

### Ouverture à Alger de la 27<sup>e</sup> session du Sicom

La 27<sup>e</sup> édition du Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (Sicom), inscrite sur le thème de l'innovation et de la digitalisation, s'est ouverte hier à Alger, au Palais des expositions (Pins maritimes), avec la participation de 40 exposants. Cet événement dédié aux secteurs des TIC et de la communication en général sera ouvert cette année beaucoup plus sur le numérique que sur l'informatique en général, a indiqué lors d'une conférence de presse Hocine Mira, responsable de Mira Cards édition, organisateur de l'événement.

Il a relevé qu'en dépit de la crise économique touchant le pays, les pouvoirs publics se sont attelés à l'encouragement de la production nationale et de l'innovation, offrant ainsi la possibilité aux jeunes notamment de percer dans ce secteur novateur. Le Sicom aspire à apporter sa contribution à l'effort national de production d'une économie numérique pour pallier la crise économique que connaît l'entreprise algérienne dans son généralité en réunissant en même temps tous les intervenants à même de constituer un maillon dans l'édifice de cette économie.

Pour Mira Cards édition, la participation d'année en année de nouveaux exposants, orientés vers les services informatiques, le digital et le numérique, laisse présager la nécessaire adaptation aux exigences d'un salon du numérique même si le matériel informatique en général reste une condition sine qua non pour la mise en place du numérique et du digital. Cet événement, qui se poursuivra jusqu'à vendredi, constitue une transition pour une meilleure attirance du Sicom adapté à la conjoncture économique. Fatah G.

En service depuis hier

### Chahada, le nouveau service online du CNRC

LE CENTRE national du registre du commerce (CNRC) a procédé hier, lundi 2 avril 2018, au lancement officiel d'un service de paiement en ligne dénommé «Chahada» tant au profit des opérateurs économiques que pour les particuliers détenteurs d'une carte CIB pour l'obtention des attestations de recherches d'antériorité. Il s'agit, précise le CNRC dans un communiqué rendu public sur sa page facebook, d'un nouveau service en ligne disponible sur le portail SIDJILCOM qui permet à tous les utilisateurs détenteurs de cartes CIB de formuler des demandes et d'effectuer le paiement en ligne pour l'obtention de divers documents essentiellement l'attestation de dénomination, l'attestation de non inscription au registre du commerce, l'attestation d'existence d'inscription au registre du commerce, l'attestation de radiation du registre du commerce, l'attestation de non réimmatriculation au registre du commerce, l'attestation de non dépôt de comptes sociaux et enfin le duplicata d'attestation de dépôt de compte sociaux. En outre, le CNRC précisera aux opérateurs économiques inscrits sur son fichier ainsi qu'aux particuliers utilisateurs de ce nouveau service, que des compléments d'informations leur seront donnés sur les modalités d'utilisation de ce nouveau service.

Lynda Naili

### 27<sup>e</sup> Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (Sicom 2018) Ooredoo présente ses innovations digitales aux professionnels des TIC

OOREDOO participe, pour la neuvième année, au Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (Sicom 2018) dans sa 27<sup>e</sup> édition qui se tient du 2 au 6 avril 2018, au Palais des Expositions, Pins-Maritimes à Alger sous le thème : «Innovation & Digitalisation». Placé sous le haut patronage de Madame la Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication et de Monsieur le Ministre de la Communication, cet événement organisé par la Safex et Mira Cards Edition, est dédié aux professionnels du secteur des TIC, de la bureautique ainsi qu'aux responsables IT et au grand public. Présentant son expérience dans la digitalisation, Ooredoo a pris part à ce 27<sup>e</sup> Sicom à travers un stand d'exposition où des conseillers-clients répondent aux questions des visiteurs professionnels et du grand public en leur proposant les différentes offres et solutions de Ooredoo. Sur place, des démonstrations sont effectuées sur la Sahla box, la nouvelle solution 4G de Ooredoo proposant de nombreux avantages Voix et Internet aux clients, particuliers et Entreprises. Par sa participation régulière dans les événements et carrefours d'échanges autour des TIC, Ooredoo confirme sa volonté de participer activement au développement économique et technologique de l'Algérie.

Communiqué

Selon l'ONS

# Hausse de la production industrielle du secteur public

■ Une croissance appréciable a été réalisée dans le raffinage de pétrole brut au quatrième trimestre avec une hausse de 4,6%.

Par Assia D.

La production industrielle du secteur public a enregistré une croissance de 2,6% au 4<sup>e</sup> trimestre 2017, situant la variation moyenne annuelle à 2,3% en 2017 par rapport à 2016, selon l'Office national des statistiques (ONS). Cette hausse a été tirée essentiellement par les secteurs, respectivement, des matériaux de construction, des industries des bois et papier et des Industries agroalimentaires. La production dans le secteur de l'énergie (électricité, hydrocarbures...) a augmenté de 4,5% au dernier trimestre 2017, situant la variation moyenne annuelle à 7,1% sur l'ensemble de l'année 2017 par rapport à l'année précédente.

## Baisse de la production des hydrocarbures mais bonne performance dans la liquéfaction du gaz

Il est cependant constaté que la production du pétrole brut et du gaz naturel a baissé de 5,6% au 4<sup>e</sup> trimestre 2017, tandis que sur l'année 2017, cette production a connu une croissance négative de 0,7%. En revanche, une croissance appréciable a été réalisée dans le raffinage de pétrole brut au quatrième trimestre avec une hausse de 4,6%. Mais sur l'année 2017, le raffinage de pétrole brut a enre-



gistré une croissance moyenne négative de -2%. Quant à l'activité de liquéfaction du gaz naturel, elle s'est caractérisée par des croissances appréciables, et ce, à partir du deuxième trimestre 2017, situant la hausse au quatrième trimestre de 3,2%, et une croissance moyenne annuelle positive également de 3,2% en 2017 par rapport à 2016. Pour les autres secteurs, la plus forte croissance de la production industrielle du secteur public a été enregistrée dans les matériaux de construction avec 10,2% durant le quatrième trimestre 2017, situant la variation moyenne à 5,5% en 2017. Cette tendance est particulièrement perceptible au niveau des liants hydrau-

liques (+14,6%) et de l'industrie du verre (+12%) au 4<sup>e</sup> trimestre. Les industries des bois et papier ont aussi observé un redressement appréciable de 8% au dernier trimestre 2017, situant la hausse moyenne annuelle à 11,8% par rapport à 2016. L'activité de l'industrie de l'ameublement a largement influé sur ce résultat en enregistrant une hausse de près de 62%, tandis que la transformation du papier a également enregistré une hausse de 13,6% au 4<sup>e</sup> trimestre 2017. Quant aux industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMEE), elles ont marqué un relèvement appréciable de leur production au quatrième trimestre 2017

avec un taux de 6,2%. Plusieurs activités ont contribué à ce résultat, notamment, la fabrication de biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (+2%) au quatrième trimestre. Mais sur l'année 2017, la variation annuelle moyenne de la production dans les ISMEE a chuté de 6,3%. Pour les industries agroalimentaires, la production a grimpé de 4,8% au quatrième trimestre 2017, situant la variation moyenne annuelle à 7% par rapport à 2016. Cette tendance est perceptible au niveau de l'activité de travail de grains qui a affiché une performance de 14,1% et une hausse de 13% pour l'activité de la fabrication des produits alimentaires pour animaux au qua-

trième trimestre de 2017. Les biens intermédiaires en cuir ont poursuivi leur tendance à la hausse en inscrivant un taux de 7,7% au 4<sup>e</sup> trimestre. Les industries chimiques ont marqué un léger relèvement de 0,2% au même trimestre, situant un taux annuel moyen de 8,7% en 2017. Un redressement appréciable a caractérisé la chimie organique de base (+21,6%), la fabrication de peintures (+2,3%) et la fabrication de la résine synthétique et matières plastiques (+4,4%). Par contre, les mines et carrières ont accusé une baisse de 12,6% au quatrième trimestre 2017 et un recul de près de 10% en 2017. Par activité, l'extraction de la pierre argile et sable a largement influé sur cette tendance en enregistrant une variation négative au quatrième trimestre (-16%). En outre, l'extraction du minerai et des matières minérales a vu sa production baisser de 48,7% au 4<sup>e</sup> trimestre. Une hausse a été, toutefois, constatée dans l'extraction du minerai de fer (+14,7%) et du sel (+7,7%) au dernier trimestre 2017. Concernant les industries textiles, leur production a enregistré une diminution de 2,8% au même trimestre mais une hausse de 1,6% en 2017. Même tendance négative dans les industries des cuirs dont la production a reculé de 1,3% au 4<sup>e</sup> trimestre 2017, situant la variation moyenne annuelle à un taux négatif de -9,5% en 2017.

A. D./APS

## Production maraîchère à Alger

# Les exploitations agricoles ont atteint l'autosuffisance pour les Algérois en 2017

Les exploitations agricoles dans la wilaya d'Alger ont connu, au cours de l'année 2017 «une abondance considérable» en termes de production maraîchère ayant atteint le niveau d'«autosuffisance» pour les Algérois, avec un taux de 116 %, a-t-on appris, auprès du directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Alger, Bouaziz Noui. La production agricole dans la wilaya a atteint, au cours de l'année 2017, une augmentation relative dans certaines filières agricoles, tandis que «des résul-

tats encourageants» ont été enregistrés dans la filière maraîchère qui «a atteint le niveau d'autosuffisance des besoins des habitants de la capitale, et qui a même franchi ce seuil pour atteindre un taux de production équivalent à 321.569 tonnes, à savoir 116% des besoins des Algérois», a précisé M. Noui. Le responsable du secteur agricole à Alger a imputé l'augmentation du rendement agricole dans la wilaya, en dépit du «non-classement de cette dernière en tant que wilaya agricole», à «la

bonne utilisation des moyens techniques, tels que les engrais, l'irrigation au goutte-à-goutte par les propriétaires des exploitations agricoles», ajoutant que ce qui avait été réalisé comme bilan, au cours de l'année précédente, a dépassé ce qui a été tracé dans le contrat de performance propre au secteur. L'interlocuteur a fait état de la quantité de pomme de terre collectée dans la wilaya et qui a dépassé, l'année dernière, le seuil des 43 000 tonnes, ce qui constitue 28% des besoins des h a b i -

tants de la wilaya, tandis que la filière agrumes et arbres fruitiers, elle a réalisé un taux de couverture équivalent à 61 %, avec la cueillette de plus de 100 000 tonnes d'agrumes et près de 59 000 tonnes de divers fruits dans la wilaya. Le secteur agricole dans la wilaya a connu, au cours de l'année écoulée, l'affectation d'une enveloppe budgétaire s'élevant à 1 milliard de DA en appui à la filière laitière, au titre du Fonds national de régulation de la production agricole, sachant que la wilaya avait connu, au

cours de l'année 2017, la production de 42572 litres de lait, à savoir 12 % des besoins des habitants de la wilaya. Dans le sillage de l'encadrement économique du secteur, le même responsable a indiqué que la capitale, étant le pôle principal pour la distribution des nouvelles machines moissonneuses-batteuses au niveau de la région centre du pays (11 wilayas), 49 nouvelles moissonneuses-batteuses ont été distribuées moyennant un montant de plus de 220 millions de DA. Pour ce qui est du secteur de l'irrigation agricole, la direction de l'agriculture a enregistré, l'année écoulée, l'octroi d'autorisations de forage de puits, au nombre de 20, tandis que le programme d'économie des eaux a englobé l'irrigation au goutte à goutte de 35 hectares supplémentaires et irrigation par aspersion de 2 ha. La surface globale des terres agricoles dans la wilaya d'Alger avoisine les 30 000 ha, dont 15 000 de surfaces irriguées, tandis que 3 000 exploitations agricoles réparties entre collectives individuelles et privées sont recensées dans la même wilaya.

Younès F.

## Investissement agricole à Béchar

# Plus de 33 000 hectares réservés aux jeunes

Une parcelle de terrain de 33 448 hectares a été délimitée par la wilaya de Béchar et réservée aux 666 jeunes ayant formulé des demandes pour investir dans le domaine agricole et d'élevage, a-t-on appris lundi de la direction locale des services agricoles (DSA). «Actuellement, une surface de 6 402 ha, soit 1 403 parcelles de terre, a été déjà attribuée, à raison de 10 ha par groupe de

jeunes, et ce, au titre de la contribution du secteur de l'agriculture à la lutte contre le chômage et aussi pour le développement des activités agricoles et d'élevage à travers les 21 collectivités de la wilaya», a-t-on précisé. Une autre opération portant sur la création de cinq nouveaux périmètres agricoles, sur une surface globale de 2 856 ha, a été aussi concrétisée ces deux dernières années au profit d'investisseurs

dans le secteur, a-t-on signalé. L'opération a permis l'attribution de 2 074 ha au profit de quinze investisseurs, dont certains ont commencé à introduire de nouvelles cultures sur des parcelles de 10 à 35 ha, comme la floriculture et le safran dans la région d'Igli (160 km au sud de Béchar), ce qui augure de nouvelles perspectives de développement de nouveaux produits agricoles dans la wilaya, a-t-on

fait savoir. La DSA, qui a travers les différents dispositifs et fonds agricoles contribue à la réalisation des projets d'investissements de ces jeunes, a élaboré un programme de vulgarisation et de soutien agricole en direction de ces jeunes et ce dans le but de leur accompagnement et du développement du potentiel agricole de la wilaya, a-t-on encore indiqué.

R.E.

## Ain Témouchent

# 170 millions DA consacrés à des projets de développement au profit d'Ain Kihal

■ La wilaya d'Ain Témouchent a consacré une enveloppe financière de l'ordre de 170 millions DA à des projets de développement dans quatre communes de la daïra d'Ain El Kihal, au titre des plans communaux de développement (PCD) pour l'année 2018, a-t-on appris des responsables de la wilaya.

Par Lyes B.

**P**armi ces projets figurent l'aménagement et le revêtement en gazon naturel de deux aires de jeux à hai «Sidi Zidor» et «Bendouma Ahmed» dans la commune d'Ain Kihal, a indiqué le wali d'Ain Témouchent, Labiba Ouinez, lors d'un conseil de wilaya consacré à la situation du développement dans cette daïra. Une opération d'aménagement et de bitumage est inscrite au titre

du PCD d'Ain Kihal pour cette année et sera réalisée à l'entrée est de cette commune, dont l'école primaire «Zerrak Ali» a bénéficié d'une extension de trois classes. La commune d'Ain Tolba a été destinataire de cinq opérations de développement portant sur le raccordement du village socialiste en réseau d'AEP, outre l'aménagement et la couverture d'aires de jeux des quartiers «Benzina Mohamed» et «Ain Tolba Jdid» en gazon artificiel, a souligné la responsable. Le chemin jouxtant la cité des 272 logements de cette collectivité enregistrera un projet d'aménagement et de revêtement outre deux actions d'extension et d'aménagement de l'éclairage public à la



sortie du tissu urbain d'Ain Tolba la technique de l'énergie solaire et ses principales artères suivant qui sera généralisée à travers

l'ensemble des communes de la wilaya, a ajouté le wali. Dans la commune d'Aghlal, le programme communal de développement de l'exercice en cours prendra en charge l'aménagement urbain des artères de hai «Etthaoura» et autres actions ainsi que la dotation des habitants de la cité des 54 logements en eau potable. La cité «Cherif Kheloufi» de la commune de Aougbeilil verra le raccordement au réseau d'AEP de 100 foyers. En outre, une opération d'éclairage public sera concrétisée à hai «Rahmouni Abdellah», alors que hai «Mohammed Boudiab» bénéficiera de l'aménagement d'espaces verts, de même que hai «Zenasni Nadjib». **L.B./APS**

## Tlemcen Lancement prochain de plus de 400 opérations de développement à travers les communes

**PLUS DE QUATRE** cents opérations de développement local seront lancées prochainement à travers les 53 communes de Tlemcen, a-t-on appris du chef de l'exécutif de la wilaya. Faisant suite aux propositions des autorités locales, ces actions de développement, ont reçu un avis favorable du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, qui a octroyé à la wilaya une enveloppe de 6,8 milliards de dinars pour la prise en charge des préoccupations des citoyens et l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment en zones rurales, a indiqué Ali Benyaïche à la presse. Ce montant est réparti entre le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (ex-FCCL) qui a reçu une enveloppe de quatre milliards DA, et la tranche annuelle des plans communaux de développement (PCD) qui a doté les collectivités locales de 2,8 milliards de dinars. Ces enveloppes financières ont été réparties entre les différentes communes de la wilaya sous forme de projets portant sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens, a-t-il indiqué, faisant savoir que ces projets touchent plusieurs secteurs, notamment le raccordement aux réseaux de gaz de ville et d'eau potable, l'aménagement et l'ouverture de routes, la réalisation de réseaux d'assainissement et autres, outre des actions visant le secteur de la jeunesse, dont la pose de pelouse de gazon synthétique sur les terrains de jeux (football). Outre ces impacts directs, les projets de développement en question contribueront, également, à la création de nouveaux postes d'emploi, a conclu Ali Benyaïche.

R.R.

## Boumerdès

## Près de 4 640 foyers raccordés au réseau de gaz naturel durant le premier trimestre

**P**rès de 4 640 foyers ont été raccordés au réseau public de gaz naturel à travers la wilaya de Boumerdès durant le premier trimestre 2018, a annoncé un responsable de l'Entreprise locale de distribution d'électricité et de gaz. Ces raccordements ont été concrétisés grâce à la réalisation d'un réseau global de 133 km de conduites de gaz, sur des financements publics centralisés, a indiqué le directeur par intérim auprès de l'entreprise, Sid Ali Larbi. Sur ce total de raccordements réalisés, 1 460 ont été enregistrés dans la commune de Kherrouba (ouest),

parallèlement à 1 090 raccordements réalisés à la cité «Ouled Brahim» de la commune de Hammadi et 820 autres réalisés au niveau des cités «El Ghicha» et «Draa El Halouf» de Bordj Menail, a-t-il détaillé. Quelque 760 autres foyers ont été raccordés à la cité «Ben Hamza» de Baghliia, contre 460 autres à la cité «Ben Younes» de Zemmouri et une soixantaine au lieu-dit «Bouassem» de la commune de Naciria, a-t-on ajouté de même source. Des actions sont actuellement en cours dans la wilaya Boumerdès en vue de porter le taux de raccordement au gaz natu-

rel de 60% actuellement à 80% à l'horizon 2019, selon une récente déclaration du wali, Abderrahmane Madani Fouatih. Le wali, qui avait estimé cet objectif possible grâce à la «fédération des efforts de tous et aux dotations considérables affectées par l'Etat, à cet effet», avait fait part d'un taux de raccordement de 60% en 2016, contre 50% en 2015, et pas plus de 17% en 1999. En 2014, le nombre de foyers raccordés au gaz naturel à Boumerdès était de 70 000 avant d'être porté à 111 000 à la fin 2017.

Hocine A.

## Constantine

## Installation des conseils interprofessionnels de 12 filières agricoles

**L**es conseils interprofessionnels de 12 filières agricoles ont été installés à Constantine en application des orientations du ministère de l'Agriculture relatives à l'organisation du secteur, a annoncé le directeur des services agricoles, Yacine Ghediri. Ces installations se sont déroulées pour chaque filière au cours d'assemblées générales tenues durant le mois de février et sanctionnées par l'élection du bureau

de chaque conseil, a indiqué à l'APS le responsable, estimant que ces conseils constituent des espaces de rencontre pour les professionnels de chaque filière qui forment ainsi une force de proposition au service de l'agriculture. Ces filières sont celles des céréales, des viandes rouges et blanches, de la tomate, des olives, du lait, de l'arboriculture fruitière, des légumes secs, de l'ail, de l'oignon, de l'apiculture et

du maraîchage, selon la même source. Pour M. Ghediri, l'organisation de chacune des filières indépendamment permet d'exprimer les préoccupations et proposer des solutions constructives de nature à développer la production et favoriser la compétitivité. Onze membres élus composent le conseil interprofessionnel d'une filière, dont des producteurs, des représentants des banques Badr et CRMA, des ins-

tituts technologiques, des directions des services agricoles et du commerce ainsi que de la chambre de l'agriculture. La prochaine phase de l'organisation des filières agricoles portera sur la réélection des représentants des divers professionnels, a souligné le directeur des services agricoles, assurant que l'opération aura «certinement» un impact positif pour les opérateurs du secteur agricole. **T.Kh.**

## M'sila

## Plus de 152 millions de DA pour l'alimentation en eau de 13 groupements d'habitants

**U**ne enveloppe de plus de 152 millions de DA a été mobilisée dans la wilaya de M'sila pour le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) dans treize groupements d'habitants, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces groupements d'habitation des zones rurales et urbaines sont répartis à travers plusieurs communes de la wilaya, a précisé la même source,

signalant que ces centres totalisent 15 000 habitants. La même source a indiqué que les opérations de renforcement d'alimentation en eau potable, à la faveur de la mobilisation des eaux souterraines, permettront d'atteindre 80 litres/jour de ration d'eau par habitant. Ces opérations visent à répondre aux besoins des populations en cette denrée vitale en attendant la mise en exploitation du

grand projet des transferts des eaux depuis le barrage koudiat Aserdhoun, dans la wilaya de Bouira, vers la capitale du Hodna, a-t-on noté. Les services de la wilaya ont également appelé que deux grands projets sont en cours de réalisation au chef lieu de wilaya et dans la ville de Boussaâda visant le renforcement en AEP.

Agences



Libération du Sahara occidental

# Zwivelile Mandela appelle à «une solution africaine»

■ Le membre du Congrès national africain (ANC), le parti au pouvoir en Afrique du Sud, Zwivelile Mandela, petit-fils de Nelson Mandela, a appelé à Alger à une «solution africaine» pour libérer le Sahara occidental de l'apartheid exercé par le Maroc.

Par Sara H.

«**L**a cause sahraouie est un problème africain dont la solution doit être africaine», a déclaré, à la presse M. Mandela, à l'issue de sa rencontre avec le SG du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbas, appelant les pays africains à «s'unifier pour décoloniser la dernière colonie en Afrique». Aussi, il a qualifié d'«apartheid» les pratiques des autorités marocaines dans le Sahara occidental occupé. A ce propos, le petit fils de «Madiba» ayant participé à la 6<sup>e</sup> Conférence sur le droit des peuples à la résistance, organisée à Alger, a salué les positions «historiques» de l'Algérie quant au «soutien des causes de libération dans le monde et en Afrique en particulier», mettant en avant son rôle «pionnier» dans la préservation de la stabilité du continent. Par ailleurs, le membre de l'ANC a indiqué que sa visite en Algérie était «historique et exceptionnelle» d'autant qu'elle est survenue dans le cadre de la «célébration du centenaire de Nelson



Mandela dans 16 pays africains ayant abrité le militantisme de «Madiba» dont l'Algérie». Soutenant que l'Algérie était une source d'«inspiration» pour Mandela et tous les leaders de libération en Afrique, M. Zwivelile Mandela a fait savoir que «l'Algérie a permis à Mandela de suivre une formation militaire qui lui avait permis de diriger l'aile militaire de ANC», ajoutant que «grâce au soutien de l'Algérie, «Madiba» a créé un réseau regroupant tous les leaders de libération en Afrique pour faire face à l'apartheid». Le petit-fils de Mandela a qualifié la décision de M. Abdelaziz Bouteflika

d'exclure le régime de l'apartheid sud-africain des travaux de la 29<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU qu'il a présidée en 1974 d'«historique et de source d'inspiration» pour Mandela qui avait décidé dès sa libération en 1990 d'effectuer une visite en Algérie pour exprimer «sa reconnaissance au pays qui l'a soutenu». Pour sa part, le secrétaire général du parti du FLN a souligné que l'Algérie et l'Afrique du Sud avaient une histoire commune en matière de lutte et d'édification, ajoutant que les «deux partis qui ont milité pour la liberté des deux pays sont les seuls en Afrique qui sont restés au pou-

voir». M. Ould Abbas a fait savoir que sa formation politique prendra part au centenaire de Nelson Mandela en Algérie, appelant le nouveau président de l'ANC à œuvrer au renforcement des relations entre les deux partis.

## La Ceas-Sahara appelle à une manifestation devant l'ambassade marocaine à Madrid

La Coordination espagnole de solidarité avec le Sahara occidental (Ceas-Sahara) a lancé un appel à tous les défenseurs des droits humains et organisations soutenant la cause sahraouie

pour manifester aujourd'hui devant l'ambassade marocaine à Madrid pour dénoncer l'état de santé très critique des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines. Dans un communiqué dont l'APS a reçu une copie, la Ceas-Sahara a souligné que l'état de santé des prisonniers sahraouis en grève de la faim depuis le 9 mars dernier est «très critique» et que leurs vies «sont en danger». «Plusieurs prisonniers politiques sahraouis incarcérés dans les prisons marocaines sont dans une situation critique, et quatre d'entre eux sont sur le point de mourir, après la grève de la faim qu'ils ont entamée depuis plus de 20 jours», précise le document. Les détenus appartenant au groupe de Gdeim Izik qui sont condamnés à de lourdes peines allant de 20 ans à la prison à perpétuité lors d'un procès entaché d'irrégularités «ne reçoivent aucune assistance médicale qui leur permet d'éviter la déshydratation». La Ceas rappelle dans son communiqué que les prisonniers se trouvent «dans de petites cellules» connues sous le nom de «cercueil», en proie aux insectes et sans ventilation ou conditions hygiéniques minimales. S'appuyant sur les témoignages de trois familles de détenus dans les prisons de Kenitra et d'Ait Melloul, la Ceas a indiqué que «les prisonniers sont dans un état de santé alarmant, incapables de bouger avec des douleurs sur tout le corps, des nausées fréquentes sans recevoir le moindre soin médical».

S. H./APS

## Libye 5 civils tués et 11 blessés en mars dans des violences, selon l'ONU

CINQ CIVILS ont trouvé la mort et onze autres blessés en mars dans des violences en Libye, a annoncé dimanche la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul). Entre le premier et le 31 mars 2018, la Manul a «recensé 16 victimes civiles (cinq morts et 11 blessés) lors d'affrontements en Libye, soit une baisse significative par rapport aux deux mois précédents», a déclaré la Manul dans un rapport. Des bombardements, des débris de guerre explosifs, des tirs d'artillerie et des attentats à la voiture piégée sont responsables de la plupart des victimes civiles, selon le document. La Manul a appelé toutes les parties au conflit en Libye à «cesser d'utiliser des mortiers et d'autres armes indirectes, à mettre fin aux bombardements aériens imprécis dans des zones peuplées de civils, et à ne pas positionner de combattants ou d'autres cibles militaires dans des zones peuplées». Depuis la chute du régime de Mouammar Kaddafi en 2011, la Libye est en proie à une escalade de la violence et des troubles ainsi qu'à des dissensions politiques.

R. M.

## Municipales en Tunisie

### Les candidats têtes de liste scellent une charte de bonne conduite électorale

Les candidats têtes de liste pour les prochaines élections locales pour la municipalité de Kélibia en Tunisie (gouvernorat de Nabeul) ont scellé une charte de bonne conduite électorale en prévision de la campagne électorale. La campagne électorale doit démarrer le 14 avril et se poursuivre jusqu'au 4 mai 2018. La charte de bonne conduite électorale comprend «des valeurs défendant le respect des listes adverses dans un climat de saine émulation, la consécration du principe de l'alternance des responsabilités, le respect de la vie privée, l'engagement en faveur de la neutralité de l'administration, des entreprises publiques, des établissements d'enseignement et des lieux de culte et la diffusion de la culture des droits de l'Homme», rapporte l'agence tunisienne TAP. «La présente charte s'exerce également que la liberté d'expression s'exerce dans un climat de respect mutuel», a-t-on noté. Dans une déclaration accordée à l'agence TAP, le directeur de l'Institut arabe des droits de l'Homme, Abdelbasset Ben Hassan, qui

assistait à la cérémonie de signature de cette charte, a relevé que cette initiative vient confirmer l'importance du rôle de la société civile, avec ses différentes factions, en tant que force de suggestion œuvrant pour la diffusion des principes régissant la campagne électorale et garantissant la transition démocratique. De son côté, Anouar Lengliz, acteur de la société civile, cité par la même source, a indiqué que nombre des acteurs de la société civile ont lancé l'initiative de la charte de bonne conduite électorale dans la région de Kélibia, dans une tentative de contribuer de manière substantielle à l'édification d'une démocratie active.

## La Tunisie condamne les agressions israéliennes à Gaza

La Tunisie a exprimé dimanche sa ferme condamnation des lâches agressions israéliennes perpétrées, vendredi, contre les Palestiniens à Gaza lors de la «marche du grand retour», organisée à l'occasion de la

célébration du 42<sup>e</sup> anniversaire de la Journée de la Terre. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères tunisien a appelé la communauté internationale à «mettre fin aux agressions israéliennes flagrantes et à la répression éhontée d'Israël contre le peuple palestinien, ce qui constitue une violation flagrante des résolutions internationales». La Tunisie réaffirme son «entière et pleine solidarité avec le peuple palestinien frère», déclarant «appuyer résolument le droit des Palestiniens de recouvrer leurs droits légitimes», lit-on de même source. Vendredi, à l'occasion de la commémoration de la Journée de la terre, des milliers de Palestiniens, dont des femmes et des enfants, ont manifesté pacifiquement dans les zones tampon imposées par les forces de l'occupation israélienne sur les frontières de la bande de Gaza. L'armée d'occupation israélienne a ouvert le feu sur des manifestants palestiniens, faisant au moins 16 morts et plus de 1 400 blessés.

Amel N.



## Ghaza

# Malgré le sang et la douleur, aucun regret pour un jeune manifestant

■ Cet adolescent de 16 ans a été atteint à la jambe. Il lui faudra sans doute des années pour se rétablir. Mais cela n'entame pas sa détermination à manifester encore et encore.

Par Rosa C.

**B**assel al-Helo, blessé par des tirs de soldats israéliens lors des manifestations vendredi le long de la frontière entre Ghaza et Israël grimace de douleurs sur son lit d'hôpital, mais il assure, catégorique : «Je ne regrette pas». Cet adolescent de 16 ans a été atteint à la jambe. Il lui faudra sans doute des années pour se rétablir. Mais cela n'entame pas sa détermination à manifester encore et encore.

«Je ne regrette pas», affirme-t-il, sous le regard résigné de sa mère. A l'hôpital Shifa à Ghaza, des jeunes Palestiniens blessés le même jour que Bassel sont allés et entourés de leur famille. Ghaza a connu vendredi sa journée la plus sanglante depuis la

guerre de l'été 2014 : 17 Palestiniens ont trouvé la mort et des centaines ont été blessés, la majorité par des tirs à balles réelles, durant une manifestation émaillée d'incidents avec des soldats israéliens postés le long de la frontière.

Deux récits se font face. L'armée assure avoir usé de balles réelles contre des manifestants lançant dans sa direction des pierres, des engins explosifs ou même des pneus brûlés ou tentant de saboter la barrière ultra-sécurisée le long de la frontière.

Les Palestiniens et des organisations de défense de droits de l'Homme dénoncent un usage disproportionné de la force contre des protestataires ne menaçant pas la vie des soldats



Ph. > D. R.



## Points chauds

Enquête

Par Fouzia Mahmoudi

**L**e cycle de violence dans lequel s'est engagé Israël ces derniers jours semble presque irréel tant les conséquences aujourd'hui en vies humaines sont lourdes. Des vies palestiniennes évidemment, dont le nombre augmente un peu plus chaque jour et qui démontre, s'il le fallait encore, la volonté de l'État hébreu de saboter toute chance de dialogue avec l'AP. C'est ainsi qu'Israël a rejeté les appels internationaux à une enquête indépendante après la mort, vendredi, de 17 Palestiniens, tués par l'armée israélienne au cours d'une manifestation organisée le long de la frontière entre Ghaza et l'État hébreu. L'usage de balles réelles par l'armée israélienne est au cœur des interrogations de la communauté internationale et des organisations de défense des droits de l'homme. Mais le ministre de la Défense israélien, Avigdor Lieberman, a qualifié d'«hypocrites» les appels à ouvrir une enquête. «Il n'y aura pas de commission d'enquête», a-t-il déclaré à la radio publique israélienne. «Il n'y aura rien de tel ici, nous ne coopérerons avec aucune commission d'enquête», a-t-il ajouté. Des milliers de Ghazaouis ont pris part, samedi 31 mars, aux funérailles des manifestants tués la veille par l'armée israélienne. Avec 17 morts côté palestinien et 1 400 blessés, le bilan de cette journée est le plus meurtrier depuis la guerre de 2014. Seules quelques centaines de manifestants sont retournées samedi près de la frontière entre Ghaza et Israël pour poursuivre «la marche du retour», une protestation censée durer six semaines. À l'ONU, les États-Unis de Donald Trump ont bloqué un projet de déclaration appelant à la retenue après la sanglante journée du vendredi 30 mars. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, ainsi que la représentante de la diplomatie européenne Federica Mogherini ont réclamé une «enquête indépendante» sur l'usage par Israël de munitions réelles. Les États-Unis, démontrant une nouvelle fois leur parti pris pour le camp israélien, se sont dits «profondément attristés par les pertes humaines à Ghaza», appelant à «des mesures pour faire diminuer les tensions». Mais Washington a néanmoins bloqué samedi soir un projet de déclaration du Conseil de sécurité appelant «toutes les parties à la retenue et à prévenir toute escalade supplémentaire» et demandant une enquête sur les affrontements. Israël a défendu son armée qui, selon elle, a tiré contre des manifestants lançant des pierres et des cocktails Molotov sur les soldats, ou tentant d'endommager la clôture et de s'infiltrer en Israël. «Bravo à nos soldats», a écrit le Premier ministre Benjamin Netanyahu dans un communiqué. «Israël agit fermement et avec détermination pour protéger sa souveraineté et la sécurité de ses citoyens». Les Palestiniens accusent Israël d'usage disproportionné de la force et des organisations de défense des droits de l'homme ont questionné la nécessité de ces tirs à balles réelles. Mais comme à son habitude l'État hébreu ne fera pas face à ses responsabilités et désormais avec l'appui de Washington devrait continuer à ignorer les droits du peuple palestinien qui connaîtra certainement de dures années à venir où la mort, la destruction et la spoliation seront impunies et même ignorées. **F. M.**

israéliens. Selon l'hôpital Shifa, plus de 800 Palestiniens ont été blessés par des tirs de soldats israéliens depuis vendredi, premier jour d'une protestation censée durer six semaines pour réclamer le droit au retour des réfugiés palestiniens.

A l'hôpital, certains blessés admettent avoir lancé des pierres, tandis que d'autres affirment avoir été visés juste parce qu'ils se trouvaient là.

Beaucoup disent n'avoir rien à perdre dans une enclave sous blocus et sombrant dans le dénuement et, qu'une fois remis de leurs blessures, ils retourneront manifester.

«J'étais à proximité de la frontière. Soudain, il y a eu des tirs intenses et des gens ont commencé à tomber devant moi, y compris un ami. Lorsque j'ai voulu l'aider, j'ai été touché», se souvient Bassel.

«Je suis allé sur place pour voir et exprimer ma solidarité»,

explique l'adolescent, assurant n'avoir pas jeté de pierres.

L'Union européenne et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, ont appelé à la création d'une commission d'enquête indépendante sur l'usage par Israël de balles réelles, une demande rejetée par l'État hébreu.

L'armée assure que plus de la moitié des manifestants tués étaient membres de groupes radicaux.

Le Hamas, mouvement islamiste au pouvoir dans la bande de Ghaza et ennemi juré d'Israël, a reconnu que cinq des personnes tuées faisaient partie de sa branche armée.

A quelques pas du lit de Bassel, dort sous transfusion sanguine Ali Zeer, âgé de 15 ans et blessé à la poitrine.

Sa mère raconte que ses neuf enfants ont participé au rassemblement ayant réuni des dizaines de milliers de Palestiniens, une

large majorité ayant rejoint les campements dressés pour l'occasion. Mais Ali a été celui qui s'est approché le plus de la frontière.

«C'était une manifestation pacifique. Il n'a pas lancé de pierres», défend cette mère de famille âgée de 39 ans.

Selon l'ONU, la bande de Ghaza est menacée à court terme d'un «effondrement total», terreau possible d'une nouvelle «explosion».

Dimanche à la frontière, quelques centaines de jeunes se sont de nouveau approchés des soldats israéliens, qui les ont dispersés à plusieurs reprises avec des gaz lacrymogènes.

A quelques dizaines de mètres, un couple de quinquagénaire sirotent une limonade, spectateurs de la scène.

«Pas de travail et pas d'électricité», résume Hani al-Masri.

**R. C.**

## Nigeria

## 18 morts et 84 blessés dans une attaque de Boko Haram contre Maiduguri

**U**ne attaque de Boko Haram contre Maiduguri, grande ville du nord-est du Nigeria, a fait au moins 18 morts et 84 blessés dimanche soir, a rapporté hier l'agence locale de gestion des urgences (SEMA).

«Pour l'instant, nous avons recensé 18 cadavres dans les deux quartiers de Bale Shuwa et Bale Kura, à la périphérie de Maiduguri», a confié à l'AFP Bello Dambatto, responsable de l'évacuation pour la SEMA, précisant que «les personnes ont été tuées alors qu'elles essayaient de fuir les tirs entre les insurgés et les militaires».

«Maintenant nous nous rendons dans un autre quartier périphérique, Alikaramti, où deux hommes kamikazes ont été tués par l'armée avant de faire explo-

ser leur ceinture», a-t-il précisé.

Cette attaque d'une grande ampleur s'est déroulée aux alentours de 20h30 heure locale (19h30 GMT), et les combats entre l'armée et les membres du groupe jihadiste ont duré près d'une heure, selon des sources militaires contactées par l'AFP.

Parmi les insurgés se trouvaient au moins 7 kamikazes, selon ces mêmes sources. L'usage de kamikazes est une marque de la faction de Boko Haram dirigée par Abubakar Shekau. La dernière tentative d'incursion dans la capitale de l'État du Borno, entourée d'un mur de sable et de fossés pour éviter toute attaque, date du weekend de Noël. Vendredi soir, quatre jeunes filles kamikazes, aux âges estimés de 13 à 18

ans, avaient attaqué le camp de Zawuya, aux environs de Maiduguri, tuant deux personnes. Mi-mars, plus de 100 jeunes filles enlevées par le groupe jihadiste ont été ramenées à leurs parents à Dapchi, dans l'État de Yobe, après avoir été kidnappées pendant près d'un mois.

Les autorités nigérianes et l'armée ne cessent de répéter que Boko Haram est «techniquement vaincu», mais la multiplication des attaques de grande envergure met en lumière la situation sécuritaire déplorable dans le nord-est du Nigeria.

Le conflit entre le groupe et l'armée a fait plus de 20 000 morts depuis 2009, et 1,6 million de personnes ne peuvent toujours pas regagner leur foyer.



6<sup>e</sup> Exposition photographique internationale

# Vernissage de «Une image, une femme»

Organisée par l'association culturelle et photographique «Focus», l'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 4 avril, propose les œuvres de 43 photographes algériens et étrangers.



Par Adéla S.

La 6<sup>e</sup> édition de l'Exposition photographique internationale, intitulée «Une image, une femme», a été inaugurée dimanche à la Galerie Baya, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, mettant en avant des

portraits et des scènes retraçant la vie quotidienne de la femme.

Présent à ce vernissage, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a relevé l'intérêt croissant de beaucoup de jeunes pour la photographie, insistant sur l'importance de ce genre d'expositions pour encourager les jeunes talents et leur offrir

l'opportunité de faire connaître leurs œuvres.

Evoquant le thème retenu pour cette exposition, il a estimé qu'en sus de mettre en valeur la femme, il dénote de l'attachement des jeunes à leur patrimoine et partant à la préservation de la mémoire nationale. Organisée par l'association culturelle et

photographique «Focus», l'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 4 avril, propose les œuvres de 43 photographes algériens et étrangers, représentant des portraits de femmes et des scènes de leur vie quotidienne.

Œuvres de professionnels ou d'amateurs, les photographies déclinent dans leur pluralité les

espoirs et préoccupations de la femme et un attachement au patrimoine national, une partie de ces clichés étant dédiée aux costumes traditionnels des différentes régions du pays.

Parmi les portraits exposés de femmes en tenues traditionnelles, une photographie de l'artiste Thanina Benkaci, et d'autres de femmes targuies et algéroises, en sus de photos de femmes africaines et de «Mapuches» de l'artiste argentine Irina Luzines.

La souffrance de femmes âgées encore livrées, au quotidien, à un travail éprouvant pour gagner leur pain a été mise en évidence par l'Egyptienne Dounia Saïd dans «Vendeuse de fruits» et de l'Algérien Tahdech Fouad dans «Esprit de vie».

Les espoirs et ambitions de la femme ont été consacrés par une photo intitulée «Jugement», de Medjat Farouk Islam et un portrait de Dihia Kaci.

Le président de l'association «Focus», organisatrice de l'événement, a affirmé qu'après sa clôture le 4 avril, l'Exposition sera en tournée dans les villes de Béjaïa, Sétif et Tlemcen.

A. S./APS

## Arts plastiques

### La «peinture abstraite», de San Diego à Alger

Il avait réussi plusieurs expositions à San Diego et aux Etats-Unis où il réside, mais il lui tenait à cœur de présenter son travail au public algérien. La rencontre aura lieu à la galerie Aïda.

**Algérie Online :** Il y a longtemps, qu'exposer votre travail à Alger vous tenez à cœur. Que ressentez-vous maintenant que vous y êtes ?

**Mohamed Becissa :** Au fait, pour moi, tout baigne dans l'abstrait. Je réagi en fonction de ce que me dictent mes tripes et mon bon sens... (sourire). Mais aussi pour dresser un pont culturel entre les deux pays, c'est un rêve qui prend forme petit à petit, et je suis très content.

**Comment tout cela a-t-il commencé aux Etats-Unis ?**

Vous savez, la nostalgie de sa patrie et l'exil ont été les raisons. C'est une quête en soi pour exister dans un pays de diversité qui aime le partage, et un peu aussi une thérapie afin de surmonter la lourdeur de la mémoire.

**Beaucoup de couleurs, des formes brisées, des courbes irrégulières et très**



**peu de présence humaine. Pouvez-vous mieux définir votre approche abstraite ?**

Et bien c'est simple. Les couleurs elles-mêmes en symbiose, dans une proximité unie, représentent une idée qui tend vers une sensation, et combien de sensations sont belles et inexplicables. Je crois que la vraie beauté ne se définit pas, elle se ressent plutôt. Voici un autre partage de ma part, de mon terroir historique.

**Vous êtes peintre, mais aussi poète par ailleurs. Est-ce que vous écrivez comme**

**vous peignez ?**

Il existe un dénominateur commun dans ce que je fais dans ces deux paliers de l'art, c'est la nécessité de passer à l'action avec une quiétude complice à mon savoir-faire, et la spontanéité de plonger dans mon art « verbal » ou « colorial ». Un plaisir et un devoir de rendre heureux l'autre.

**Une toile que tu affectionnes, un portrait superbe il faut le dire de Fairouz.**

**Comment as-tu approché cette toile ?**

Il existe certaines exceptions dans mon paysage imaginaire. Pour les portraits, j'en ai fait quelques-uns, pour deux raisons, rendre hommage et faire honneur à la personne que j'aime, et aussi montrer que je suis aussi dans la réalité du défini, quoi que mon abstrait est dans la réalité de la beauté que tout le monde veut dans sa vie.

**Des images plein la tête de ton séjour à Alger que tu traduiras en peinture à ton retour ?**

Absolument. Il me tarde déjà de commencer. Entretien réalisé pour Algeronline par Amine Bensafi

## Valorisation du patrimoine culturel

### Ateliers nationaux de formation à Oran

Trois ateliers de formation dédiés au patrimoine culturel de dimension nationale ont été ouverts dimanche à Oran, a-t-on appris auprès de l'association socioculturelle locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH) qui abrite cette rencontre. «Près de 50 cadres de différentes associations du pays bénéficient de cette formation initiée à la faveur du Programme national d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie», a précisé à l'APS Assia Brahimi,

chargée de la communication à SDH. Le développement et la mise en œuvre de plans de formation pour le secteur du patrimoine culturel constitue l'objectif essentiel de ce programme élaboré par le ministère de la Culture dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne, a expliqué M<sup>me</sup> Brahimi. La formation, proposée à cet effet, permettra notamment de renforcer les capacités techniques et managériales du mouvement associatif qui œuvre à la valorisation du patrioi-

ne, a-t-elle souligné. Dans ce contexte, trois ateliers examinent et débattent, une semaine durant, des métiers traditionnels relatifs à la construction (charpente/menuiserie et maçonnerie) et de la communication associative. Les ateliers se tiennent au niveau de l'école-chantier de l'association SDH qui forme chaque année des dizaines de jeunes aux segments professionnels de la restauration du bâti ancien.

Mahi Y.

Tissemsilt

### Affluence de 5 000 enfants sur la caravane culturelle «Bahdja oua farha»

**LA PREMIÈRE** caravane culturelle «Bahdja oua farha» a enregistré dans la wilaya de Tissemsilt l'affluence de plus de 5 000 enfants, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Le chef de service activités de jeunes à la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, Kamel Mahroug, a indiqué, en marge de la cérémonie de clôture de cette caravane tenue à la maison de la jeunesse «Boulis-Omar» de Tissemsilt, que des spectacles de magie et de divertissement ont drainé plus de 3 000 enfants. Les représentations ont été animées par des troupes artistiques des wilayas d'Alger, Annaba et Tiaret, précédées par une campagne de promotion. Plus de 2 000 enfants ont assisté à différentes soirées et galas organisés par des artistes locaux, a-t-on ajouté.

Cette caravane, organisée sur 10 jours en collaboration avec un nombre d'associations culturelles et artistiques des wilayas d'Alger, Tiaret et Annaba, a été marquée par des visites de solidarité au profit des enfants malades des établissements publics hospitaliers (EPH) de Tissemsilt, Thieniet El Had et Bordj Bounaâma, avec des représentations de clowns et la distribution de cadeaux et de jouets.

Inès F.



## Coupe de la Confédération (16<sup>ème</sup> de finale bis/aller) Plateau United-USMA se jouera samedi

**LE MATCH** Plateau United (Nigeria) - USM Alger, comptant pour les 16<sup>èmes</sup> de finale aller (bis) de la Coupe de la Confédération africaine de football, a été avancé au samedi 7 avril au stade Agege de Lagos (16h00 locales et algériennes), a annoncé dimanche le club algérois sur son site officiel. Cette rencontre était programmée initialement le dimanche 8 avril. La délégation de l'USMA se déplacera à Lagos mercredi à bord d'un vol régulier, via Casablanca (Maroc). Le

retour au pays est prévu le lendemain du match, précise la même source. Le match sera dirigé par le directeur de jeu sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomez, assisté de ses deux compatriotes Johannes Sello Moshidi et Athenkosi Ndongeni. La seconde manche se déroulera le mardi 17 avril au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine) et sera officinée par un trio sénégalais conduit par Maguette Ndiaye, assisté d'Ababacar Sene et Nouha Bangoura.

Judo

## Un centre à Tamanrasset financé par la FIJ

**LA FÉDÉRATION** internationale de judo (FIJ) a accepté de financer un centre de judo à Tamanrasset (Algérie), qui serait intégré dans le centre Olympafrica de la fondation du Comité international olympique (CIO)-Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), a-t-on appris dimanche du Comité olympique et sportif algérien (COA). L'annonce a été faite par le président du COA et président par intérim de l'ACNOA, Mustapha Berraf, à l'issue de la réunion tenue dimanche à Budapest (Hongrie) avec le président de la FIJ, Marius Vizer, dans l'optique de la création de l'académie africaine de judo à Alger et mettre en œuvre un programme de développement de la discipline en Algérie et sur le plan africain. «*Nous avons eu une discussion très importante qui devra permettre, non seulement d'aider le judo algérien à revenir à sa juste place dans le concert international, mais aussi de le placer comme un vecteur d'éducation grâce aux valeurs qu'il véhicule*», a indiqué M. Berraf, cité par un communiqué du COA, qualifiant la rencontre de «*très positive*» et «*fructueuse*». Le président par intérim de l'ACNOA a ajouté que l'instance internationale avait accepté la proposition, faite par le COA, pour que l'ex-médaillée olympique de bronze de judo, l'Algérienne Soraya Haddad, soit désignée comme coordinatrice du centre académique de judo d'Alger. Pour sa part, le président de la FIJ s'est dit «*convaincu*» que ce projet «*aidera beaucoup*»

au développement du judo en Algérie et dans le grand continent africain. «*L'Algérie est un grand pays avec un énorme potentiel dans un grand continent qu'est l'Afrique que nous devons absolument soutenir*», a-t-il insisté. Mustapha Berraf s'est dit à cette occasion «*très heureux et satisfait du soutien indéfectible de la FIJ et de son président Vizer qui a toujours été aux côtés de l'Afrique*», tout en étant convaincu que cela devrait permettre la relance de «*la deuxième discipline la plus pratiquée en Algérie*». Il est à rappeler que l'académie de judo est considérée comme un outil important pouvant aider à diffuser les connaissances et les valeurs de cette discipline sportive. Pour l'ouverture de ce genre d'académie, l'accord de la FIJ est obligatoire. L'académie de judo aura pour objectif d'organiser des camps d'entraînement et de soutenir les athlètes dans leur préparation en vue des échéances internationales dont les Jeux méditerranéens et les Jeux olympiques, et à partir de là, elle pourra échanger des expériences avec les académies de la même discipline d'autres pays. La FIJ apportera désormais son soutien à travers la mise en place de tous les moyens, techniques et logistiques, pour la réussite de ce projet et sa concrétisation dans les plus brefs délais. Par la suite, la Fédération algérienne de judo (FAJ) doit mettre en place une commission de suivi et de coordination pour la concrétisation de ce projet en collaboration avec la direction spécialisée de la fédération internationale.

Cyclisme/TAC 2018 (6<sup>ème</sup> étape)

## Le Tunisien Ali Nouisri l'emporte à Béjaïa

**LE TUNISIEN** du VIB Bahrein, Ali Nouisri, a remporté, dimanche, la 6<sup>ème</sup> étape du 21<sup>ème</sup> Tour d'Algérie cycliste, disputée entre Bouira et Béjaïa sur une distance de 138,7 km et parcourue en 3 h23 min et 1 seconde. La seconde place est revenue à l'Algérien Abderrahmane Mehdi en 3h23min43 devant l'Espagnol Costa Sofia Axel du (VIB Bahrein), qui a réalisé le même temps. La course parcourue par un temps printanier, à travers des paysages alliant plaines, collines et cols, a été âprement disputée, notamment par un groupe de dix cyclistes. Après

une tentative d'échappée de quelques coureurs, notamment des Français Thomas Maubovzeik et Raphael Vèrini dès le 10<sup>ème</sup> km, qui a vite fait de s'émousser, la caravane a fait place à un peloton de 10 cyclistes qui ont imposé leur suprématie dès le 35<sup>ème</sup> km, à hauteur du col de Haizer (Bouira) et ce, jusqu'à l'arrivée. Durant cette empoignade, Nouisri s'est révélé fort résistant, notamment devant la fougue du Marocain Chokri Aziz sur les cols (meilleur grimpeur de la course) ou de Yacine Hamza sur les parcours plats (meilleur sprinter).

# Equipe nationale Le soutien de Zetchi réconforte Madjer

■ Le sélectionneur national, Rabah Madjer, a été conforté par le boss de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, qui a appelé, en marge de la remise des clés des nouveaux sièges des ligues de football des wilayas d'El Bayadh, de Laghouat et de Médéa, à soutenir le travail du patron des Verts et lui laisser le temps qu'il faut pour redresser la situation.



Soutien demandé à aider Madjer

Par Mahfoud M.

**P**our lui, il ne sert à rien d'exercer une pression soutenue sur les épaules du sélectionneur qui tente, pour le moment, de mettre de l'ordre dans la sélection nationale et reprend, pratiquement, le travail à zéro. Zetchi demandera d'arrêter les critiques subjectives en soulignant que Madjer s'est senti touché dans sa personnalité avec ces «*attaques gratuites*». Il dira que l'EN est en

phase de reconstruction et que dans ce contexte, elle a besoin de soutien qui devrait venir de tout le monde. Le patron de la FAF ne va pas par trente six chemins et demande à ce que tout le monde y mette du sien pour aller de l'avant et tenter de réussir à se remettre en selle pour l'avenir avec les rendez-vous qui attendent les Verts pour les prochains jours. Il souhaite, de ce fait, qu'on arrête cette campagne de dénigrement à l'égard du coach national qui doit être soutenu et aidé

pour aller de l'avant. Il est clair qu'avec ce soutien le président de la FAF ferme la porte à tous ceux qui s'attendaient à ce que la FAF limoge le sélectionneur, considérant qu'il gère mal le groupe avec ce qui s'est passé avec certains joueurs professionnels, à savoir, Mahrez et Taïder. Il demande donc l'union sacrée autour de l'EN pour préparer les prochaines compétitions et surtout la CAN qui s'annonce très difficile, bien sûr au cas où l'équipe réussit à se qualifier à la phase finale. **M. M.**

Newcastle

## Benitez encense à nouveau Slimani

**L'**entraîneur espagnol de Newcastle, Rafael Benitez, a salué la première apparition de l'attaquant international algérien Islam Slimani samedi, lors de la victoire décrochée à domicile face à Huddersfield Town (1-0), dans le cadre de la 32<sup>ème</sup> journée du championnat anglais de football. «*Avec la façon dont le jeu allait, nous avions besoin de changer quelque chose, pas parce que nous jouions mal, mais parce qu'il* (Slimani, NDLR)

*se définissait bien dans le jeu. Il a bien joué, il se battait, défilant dans les airs, tenant le ballon. Il était un bon atout pour nous*», a affirmé Benitez dans un entretien à BBC Radio. Slimani, remis d'une blessure à la cuisse, a fait son apparition en cours de jeu en seconde période (75') en remplacement de son coéquipier Dwight Gayle. L'ancien joueur du Sporting Lisbonne (Portugal) a retrouvé les terrains mardi dernier avec l'équipe

nationale lors du match amical perdu face à l'Iran (2-1) à Graz (Autriche). Son dernier match remontait au 1<sup>er</sup> janvier dernier sous les couleurs de son ancien club Leicester City. Prêt à Newcastle jusqu'à la fin de la saison, Slimani (29 ans) comptait 12 apparitions en Premier League avec Leicester cette saison pour un but marqué, alors qu'il s'est distingué en Coupe de la Ligue anglaise avec 4 réalisations.

Sur décision du MJS

## De nouveaux sièges pour les Ligues de wilaya d'El Bayadh, Laghouat et Médéa

**L**es Ligues de football des wilayas d'El Bayadh, de Laghouat et de Médéa ont reçu, dimanche à Alger, les clés de leurs nouveaux sièges de la part du ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), El Hadi Ould Ali. «*Cette opération est la première d'une longue série, puisque 31 autres Ligues de wilaya bénéficieront prochainement de leurs propres sièges*», a

annoncé le MJS dans l'allocation ayant précédé la remise des clés, effectuée à la salle de conférences du stade 5-Juillet. Sur le total de 48 Ligues de wilaya que compte l'Algérie, seules 14 d'entre elles disposaient déjà de leurs propres sièges, alors que les 34 autres étaient toujours dans l'attente de locaux. Les Ligues d'El Bayadh, Laghouat et Médéa sont donc

les premières parmi les 34 à disposer désormais de leurs propres sièges. «*Le coup de l'opération pour les 34 ligues s'élève à 400 millions de dinars*», a fait savoir M. Ould Ali concernant cette nouvelle initiative de l'Etat, qui s'inscrit dans le cadre de son vaste programme pour le développement du sport national, le football en particulier.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Saisies de psychotropes et de drogue

### 115 individus arrêtés à Alger, Blida et Constantine

CENT quinze individus suspects, impliqués dans divers délits, ont été arrêtés dernièrement par les forces de police des sûretés de wilaya d'Alger, Blida et Constantine, qui ont saisi plus de 400 comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité et des armes blanches, indique hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. En effet, les forces de police de la Sûreté de wilaya d'Alger ont effectué récemment des descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, lesquelles se sont soldées par «la récupération de 280 comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité, des armes blanches et l'arrestation de 112 individus suspects

impliqués dans ces divers délits», précise la même source. Par ailleurs, agissant sur information, les éléments de la sûreté de daïra de Boufarik, relevant de la Sûreté de wilaya de Blida, ont exécuté «un mandat de perquisition au domicile d'un individu suspect, qui s'est soldée par son interpellation et la récupération de 68 comprimés psychotropes et plus de 700 grammes de cannabis traité». Dans le même contexte, les forces de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Constantine, ont «interpellé 2 individus suspects en possession de 189 grammes de cannabis traité et de 60 comprimés psychotropes», ajoute la même source.

L. M.

## 21<sup>e</sup> édition du Tour d'Algérie de cyclisme 2018 à Béjaïa

### 1 600 policiers mobilisés pour sécuriser la compétition

POUR sécuriser la 21<sup>e</sup> édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC 2018) dans son avant-dernière et dernière phases qui se sont déroulées hier et avant-hier sur un parcours de 133 km depuis Bouira jusqu'à la ville de Yema Gouraya, et qui s'est poursuivi hier sur un nouveau parcours vers la wilaya de Tizi-Ouzou par Adekar et Yakourène sur 121km, la sûreté de wilaya a pris une série de mesures préventives visant à réussir cette compétition sportive nationale. Elle a mobilisé quelque 1 609 policiers et 126 véhicules pour sécuriser les 71 cyclistes de cette édition internationale qui ont atteint la ville de Béjaïa, plus précisément le théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh peu après 14h. Il faut noter que cette manifestation sportive a vu la participation de plus de 10 pays étrangers. «Nous avons mobilisés 1 609 policiers et 126 véhicules de police pour réussir cette édition et garantir la sécurité des athlètes», a indiqué la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse qui nous a été transmis ces derniers jours. Notons que 64 coureurs ont pris part à la dernière étape de ce 21<sup>e</sup> Tour sur un parcours de 121km depuis Béjaïa jusqu'à Tizi-Ouzou.

Un parcours placé sous haute surveillance. Rappelons que le coup d'envoi de la 21<sup>e</sup> édition du «Tour d'Algérie 2018», initiée par la Fédération algérienne de cyclisme sous le haut patronage du président de la République, a été donné à Tamanrasset. Il a traversé de

nombreuses villes du pays, telles que Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Tiaret, Médéa, Bouira, Béjaïa et l'étape finale était la ville de Tizi-Ouzou.

Entre autres objectifs fixés à cette manifestation sportive, «la promotion du tourisme saharien et la découverte du patrimoine local et les richesses naturelles et culturelles dont dispose le pays».

H. C.

## La formation en spécialistes soulignée à Alger

### L'autisme en attente d'une véritable prise en charge

LA FORMATION du personnel spécialisé dans la prise en charge de l'autisme, dont les pédopsychiatres, a été soulignée, hier à Alger, par de nombreux conférenciers, relevant l'important déficit dans ce domaine en Algérie.

«Il faut absolument former des pédopsychiatres, psychoorthophonistes, psychocliniciens, psychothérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes, etc.», a déclaré à l'APS, le chef de service à l'hôpital psychiatrique de Chéraga (Alger), le P<sup>r</sup> Madjid Tabti, en marge d'une rencontre de célébration de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, placée cette année sous le slogan «Autisme : mobilisation des secteurs». Relevant l'importance de la phase de repérage et du diagnostic à proprement dit de la maladie, le spécialiste a indiqué que «plus tôt celui-ci est fait, mieux c'est, et passer à côté de cet aspect retarde la prise en charge de la maladie», recommandant un diagnostic

## Ministère de la Santé / Médecins résidents : nouveau round de négociations



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Affaire village «Taline» à Tipasa

### Des peines de 3 à 5 ans de prison ferme requises, verdict dimanche

Le parquet général près le tribunal de Tipasa a requis des peines de 3 à 5 ans de prison ferme dans l'affaire dite «village Taline», dont le procès s'est poursuivi jusqu'à une heure tardive de la nuit de dimanche à lundi, dans l'attente de la prononciation du verdict dimanche prochain.

Par Slim O.

Le dénommé Mohamed Hadji est poursuivi pour les chefs d'inculpation de «constitution d'une association de malfaiteurs pour préparer une escroquerie en se prétendant promoteur immobilier sans agrément», «faux et usage de faux»,

«édification d'une construction sur un lot sans autorisation», «atteinte sur une propriété foncière», «vente d'un terrain», et «déforestation». A l'issue des audiences, entamées dans l'après-midi pour s'achever aux environs de 22 h, le représentant du parquet, l'adjoint du procureur général près le tribunal de Tipasa, Khair Mohamed, a requis des peines de trois années à l'encontre de sept accusés arrêtés, jugés en comparution dans cette affaire, au moment où une peine de cinq années de prison ferme a été requise contre deux autres prévenus actuellement en fuite, dont l'accusé principal, représenté par le promoteur de ce projet, le dénommé Mohamed Hadji. Le parquet a, aussi, requis la confirmation de l'ordre d'amener émis par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa à l'encontre de l'accusé principal Mohamed Hadji et l'un de ses complices, tout en les sanctionnant d'une amende de 500 000 DA chacun. Quant aux autres prévenus dans cette affaire, ils ont été jugés pour «escroquerie en professant l'activité de promoteur immobilier sans agrément», «association de malfaiteurs» et «atteinte sur une propriété foncière». Marqué par une forte présence sécuritaire, le procès jugé en audience publique a vu la comparution de 70 personnes, entre accusés, victimes, témoins et partie civile, devant la présidente de l'audience Radia Ben Ghezal. La défense a plaidé l'innocence de ses mandants, se trouvant en détention provisoire, arguant du fait que quatre parmi

eux détiennent des procurations légales leur permettant de représenter l'accusé principal, estimant de fait que l'accusation de constitution d'une association de malfaiteurs est non fondée. Les avocats de la défense ont, aussi, plaidé l'innocence des trois autres accusés en arguant du fait qu'ils sont de simples employés, sans aucune responsabilité dans ledit projet. Cette affaire, qui avait défrayé la chronique à l'époque, remonte à septembre dernier, lorsque le groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Tipasa a rendu public un communiqué dans lequel il signale la mise hors d'état de nuire d'une bande de malfaiteurs composée de 6 individus qui escroquaient leurs victimes en leur vendant des parcelles de terrain avec de faux papiers. Selon le communiqué, les membres de cette bande vendaient des parcelles de terrain avec de faux papiers en exigeant des acheteurs d'édifier des constructions selon un cahier des charges défini. Sachant que plus de 200 actes nuls de transfert de propriété ont été établis de cette façon. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tipasa qui les a déferés devant le juge d'instruction, ayant ordonné leur mise en détention préventive pour «escroquerie», «atteintes sur des biens foncières», «déforestation», «construction sans autorisation» et «faux et usage de faux dans des documents officiels».

R. S.

S. O./APS